

Créances Services

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de ce contrat.



L'essentiel de Créesances Services⁽¹⁾

Avec Créesances Services, vous bénéficiez d'un paiement anticipé de vos factures⁽²⁾, sous la forme d'une avance de trésorerie. Offre 100% en ligne, Créesances Services permet de prendre en charge toute facture émise auprès de vos clients professionnels, entreprises ou acheteurs publics (Etat, Collectivité territoriale, Administration). La relance et l'encaissement de vos factures, jusqu'à 30 jours après leur échéance, sont pris en charge.

SOUSCRIPTEURS	Professionnels (personnes physiques ou morales de droit privé), agriculteurs.
TYPE DE CREDIT	Créesances Services est une solution en ligne de crédit court terme.
OBJET DU FINANCEMENT	Créesances Services permet d'obtenir en 24h ⁽²⁾ le financement de vos factures clients professionnels non réglées et non contestées jusqu'à 100 % de leur montant par une avance de trésorerie correspondante.
MONTANT	Un plafond de financement vous est accordé par votre Caisse régionale de Crédit Agricole.
DUREE	Le contrat est à durée illimitée, sauf cas de non-utilisation durant 18 mois.
TAUX	Taux fixe ou révisable défini contractuellement.
TARIFICATION	Frais de dossier définis et fixés contractuellement. Une commission couvrant le suivi de vos factures (relance, encaissement, tenue des comptes) est définie par la Caisse régionale de Crédit Agricole à proportion du montant des factures remises.
RISQUE	Tout retard de règlement supérieur à 30 jours constaté sur l'une des factures cédées donne lieu au remboursement de votre part de l'avance effectuée. Les factures déjà réglées ou en litige ne sont pas acceptées.
FRAIS	Vous ne supportez pas de frais de détention du produit, ni de clôture de contrat.



Bon à savoir

SOUPLESSE	Créesances Services couvre les « situations de travaux ». Cette souplesse permet de répondre aux besoins de trésorerie de très nombreux professionnels, notamment dans le secteur de la construction.
UTILISATION	Pour utiliser au mieux Créesances Services et son extranet client (Internet), nous vous conseillons de préparer la saisie de vos factures, c'est-à-dire de vérifier : <ul style="list-style-type: none"> • le montant des factures (au-delà du minimum prévu au contrat), • la date d'échéance des factures (l'échéance doit être au minimum de 20 jours), • les SIREN de vos clients (nécessaires pour créer vos comptes acheteurs (clients) et pour saisir vos factures), • la situation des factures : les factures déjà réglées ou en litige ne sont pas acceptées. Avec l'application mobile Créesances Services Online, disponible sur App Store ⁽³⁾ , Google Play ⁽⁴⁾ et Windows Phone Store ⁽⁵⁾ , vous accédez aux fonctionnalités essentielles pour piloter votre contrat en toute liberté.
MONTANT DE TRESORERIE	Vous pouvez obtenir le montant de trésorerie souhaité. Pour cela, il vous suffit : <ul style="list-style-type: none"> • de choisir des factures qui couvrent vos besoins de trésorerie, • de transmettre les factures – en fichiers PDF déposés sur le web (www.creances-services.credit-agricole.fr), ou par télécopie.
SUIVI DES PAIEMENTS	Vous pouvez suivre à tout moment vos financements et les paiements de vos clients avec : <ul style="list-style-type: none"> • votre extranet qui dispose de nombreuses fonctions de consultation présentées en détail dans le guide utilisateur. • votre application mobile Créesances Services Online qui vous permet d'accéder à l'historique de vos 10 derniers financements et de consulter toutes vos informations clés (disponible en temps réel, soldes, positions, synthèse).
HORAIRES	Le Service Clients Créesances Services vous répond au 01 43 23 30 00 ⁽⁶⁾ , du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h le vendredi).

Retrouvez l'ensemble des conditions financières et caractéristiques du financement (montant, durée, taux nominal, frais, etc.) dans le contrat Créesances Services. Créesances Services est proposé par le Crédit Agricole et géré par sa filiale Crédit Agricole Leasing & Factoring.

(1) Offre réservée aux professionnels et aux agriculteurs sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur. Les limites et les conditions sont indiquées au contrat.

(2) Sous réserve de la conformité des factures et du respect des conditions contractuelles. Performances constatées à fin septembre 2013 sur le portefeuille : 72% des financements crédités sous 24h.

(3) Service de téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque enregistrée App Store.

(4) Service de téléchargement fourni par Google Inc.

(5) Service de téléchargement proposé par Microsoft, titulaire de la marque enregistrée Windows Phone

(6) coût d'un appel local depuis un poste fixe



Le bon sens a de l'avenir

Crédit Agricole Leasing & Factoring - Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - Siège social : 12 place des Etats-Unis - 92120 Montrouge - Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Société de courtage d'assurances - Société Anonyme au capital de 195 257 220 euros - 692 029 457 RCS Nanterre - Siret 692 029 457 01126 - TVA intracommunautaire : FR 02 692 029 457 - Code APE : 6492Z - N°Orias : 07 030 22 00 (www.orias.fr)

Ce contrat est distribué par votre Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes – 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage